
LE PROPAGATEUR

Volume IV,

15 Octobre, 1893,

Numéro 16

BULLETIN

6 Octobre 1893.

** Les journaux publient la dernière Lettre Encyclique que N. S. P. le Pape vient d'adresser à l'épiscopat de l'univers entier. Cette encyclique est en date du 8 septembre dernier, elle concerne le Rosaire de Marie pour lequel le pape a une dévotion particulière.

Dans cette encyclique le pape attribue à la protection spéciale de la Sainte Vierge le succès de son jubilé épiscopal, il l'en remercie en la *comblant de louanges* et il encourage instamment la dévotion au Rosaire.

Il déplore les maux innombrables qui affligent la société humaine, et il indique la dévotion au Rosaire comme un remède efficace à ces maux. *Trois maux surtout lui semblent les plus funestes à l'avantage commun.* Ces maux sont : le *dégoût d'une vie modeste et active*, l'*horreur de la souffrance*, l'*oubli des biens éternels que nous espérons*. A ces maux il indique comme remède la méditation des mystères du Rosaire. Les mystères *joyeux* sont l'opposé du dégoût de la vie modeste ; les mystères *douloureux* sont destinés à combattre l'horreur de la souffrance, et les mystères *glorieux* nous ramènent à la croyance de la vie future et de la récompense éternelle de nos bonnes œuvres.

Le pape, en parlant du *dégoût d'une vie modeste et active* fait des réflexions d'une extrême justesse. C'est à ce dégoût qu'il attribue la négligence des devoirs et des vertus domestiques, les aspirations chimériques à l'égalité des fortunes, le dépeuplement des campagnes au profit des cités, et l'*absence d'équilibre entre les diverses classes de la société*.

* * *

** La nouvelle chambre des députés en France, dont les pouvoirs commenceront le 14 octobre, compte deux prêtres au nombre de ses membres, Mgr d'Hulst et l'abbé Lemire. Mgr d'Hulst est député de la 3e circonscription de Brest, département du Finistère. Il était déjà député, ayant été élu après la mort de Mgr Freppel, cet illustre fils de l'Alsace dont l'église de France déplore encore si vivement la perte. M. l'abbé Lemire représente une circonscription du département du Nord. Quatre autres prêtres se sont présentés aux dernières élections. Ce sont : l'abbé Garnier, à Paris ; l'abbé Diharassary, dans le département des Basses-Pyrénées, l'abbé Rainbaud, dans le Lot-et-Garonne, et l'abbé Patureau dans le Finistère. Ces quatre prêtres, quoique battus par les candidats radicaux et socialistes, ont obtenu plus que le tiers des votes dans leurs circonscriptions respectives. A Paris, notamment, l'abbé